**États de service : Opérations de soutien de la paix transcription**

Une mission de maintien de la paix est une intervention militaire neutre dans un pays qui requiert de l’assistance internationale afin de faire la transition entre une situation de conflit et une situation de paix. Depuis 1948, les Canadiens ont participé à des missions du genre sur cinq continents.

LeCanada a aussi joué un rôle important dans l’adoption internationale du maintien de la paix. Dans les années 1950, le pouvoir colonial de la Grande-Bretagne était en déclin. Les nationalistes arabes en Égypte se sont révoltés en 1952, établissant la République d’Égypte et demandant l’évacuation des troupes britanniques de la base du canal de Suez. En juillet 1956, le gouvernement égyptien a déclaré sa souveraineté sur le canal, qui était une route de commerce importante entre l’Europe et l’Asie. Le 29 octobre, avec le soutien de la France et de la Grande-Bretagne, Israël a envahi la péninsule du Sinaï et la bande de Gaza. Après une série de sessions spéciales au début du mois de novembre, l’Assemblée générale de l’ONU a déterminé qu’un cessez-le-feu et un retrait d’Égypte de la part des troupes étrangères étaient nécessaires afin d’éviter une confrontation mondiale. Selon la suggestion de Lester B. Pearson, ministre canadien des Affaires étrangères, l’ONU a mis sur pied la première Force d’urgence des Nations Unies afin d’atteindre ces objectifs. Pearson a plus tard reçu le prix Nobel de la paix pour ses efforts diplomatiques. Les forces de l’ONU sont restées en Égypte jusqu’en 1967, et la mission a été rétablie sous un deuxième mandat quelques années plus tard.

Dans plusieurs cas, les mandats de maintien de la paix des Nations Unies n’ont pas permis aux soldats d’utiliser la force. Cependant, vers la fin du 20e siècle, l’idée de l’imposition de la paix a fait surface. Les opérations d’imposition de la paix requièrent l’utilisation de la force militaire afin de rétablir la paix et la sécurité. Les Forces armées canadiennes ont participé à des opérations multinationales d’imposition de la paix dans le cadre de l’engagement du Canada dans l’Organisation du traité de l’Atlantique Nord. Alors que l’ONU est responsable de l’approbation de ces opérations, elles sont menées par des alliés de l’OTAN.

Au cours des six dernières décennies, 125 000 membres des Forces armées canadiennes ont servi dans des opérations de paix. 130 Canadiens y ont perdu la vie, et plusieurs autres ont subi des blessures physiques ou psychologiques à la défense de la paix.